

LE SENS DE L'HABITER ET LE RAPPORT AU LOGEMENT

© Cassidy Phillips sur Unsplash

LE POINT DE VUE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Les entretiens individuels avec les personnes accompagnées constituent un portrait, un instantané du moment présent dans la vie de ces personnes, bien que le passé et les plans pour l'avenir soient évoqués. Nous situerons d'abord les endroits où elles ont vécu avant d'être accompagnées et ce qu'elles racontent de la transition entre situation résidentielle passée et présente. Nous aborderons ensuite le quotidien en logement tel que décrit par les personnes, en quatre dimensions : les relations avec les propriétaires et les autres acteur·trice·s, en particulier les figures d'autorité, autour du logement; le logement sous l'axe du bien-être matériel, comme espace de protection et de sécurité; le logement sous l'axe du bien-être émotionnel, comme lieu d'intimité ou, à l'inverse, de cohabitation; et, enfin, les possibilités d'actions, à l'extérieur et à partir du logement. Une troisième section ouvrira sur ce que les personnes interviewées évoquent quant à leur avenir en matière de logement, entre stabilisation, mobilité, permanence, et incertitude. Nous concluons cette section sur ce que les témoignages recueillis auprès des personnes accompagnées nous apprennent sur les pratiques d'accompagnement résidentiel les plus susceptibles de soutenir leurs désirs, besoins, et aspirations en matière de logement.

Situation antérieure : parcours résidentiels et transition

Les personnes rencontrées se trouvaient dans toutes sortes de situations avant de recevoir des services d'accompagnement résidentiel. Bien que chaque parcours soit unique, nous avons identifié quatre cas de figure fréquents, et non mutuellement exclusifs, dans les récits des participant·e·s. Le cas de figure le plus fréquent est celui de personnes se trouvant lors de l'entrevue à une des étapes finales d'un parcours « en étapes », où le récit des personnes semble se construire à partir de phases ou de périodes clés : rue ou autre situation très instable, hébergement(s) d'urgence, logement(s) de transition, pour finalement « atteindre » un logement autonome. Ce peut être la première fois ou non que la personne en arrive à cette étape. Le deuxième type de parcours, vécu par environ un tiers des participant·e·s, correspond à un parcours à « étapes réduites », le plus près des approches Logement d'abord. Ce type de parcours ressemble au précédent, à la différence que le temps de chacune des étapes est réduit, et que l'étape des logements de transition est absente. Ce parcours semble le plus « homogène » : toutes les personnes dans ce groupe résident en logement autonome subventionné.

Le troisième type de parcours n'est pas mutuellement exclusif avec les deux précédents. Ce groupe reçoit des services d'accompagnement résidentiel suite à une transition lors d'une sortie d'institution : hospitalisation en psychiatrie, thérapie, détention, centre jeunesse. La sortie d'institution est alors souvent vécue comme le « point zéro » à partir duquel leur récit est construit. Enfin, parmi les personnes interviewées, un petit groupe ne s'est jamais retrouvé en itinérance « de rue ». On pourrait qualifier ces personnes « à risque d'itinérance » ou « vulnérables », pour différentes raisons : violence conjugale, perte subite (d'emploi, de conjoint·e), grande pauvreté, condition de santé difficile, etc.



© Nicole Y-C sur Unsplash

Les témoignages des personnes rencontrées contiennent tous le récit d'une transition entre la situation antérieure et la situation actuelle en ce qui a trait au logement. Cette transition peut évidemment être vécue de différentes façons, mais trois situations se distinguent. La première correspond à un ultimatum reconnu et identifié comme tel par les participant·e·s. L'« ultimatum » peut être synonyme d'un corps qui n'en peut plus, de la violence qui perdure ou se cristallise, ou de toute autre situation vécue comme sans issue.

Une participante, mi-trentaine, nous décrit sa situation, où après plus d'une décennie en situation d'itinérance, elle a demandé ou accepté de recevoir des services d'accompagnement : « Quand je suis arrivée là, je n'avais pas de dents, pas de lunettes. Je marchais avec une marchette. » Une deuxième transition « type » comporte une sortie d'institution, où les participant·e·s évoquent eux-mêmes un besoin de soutien, quelle que ce soit la forme que prend ce soutien. Une personne nous dit : « je lui expliquais que j'étais sur le bord de finir ma thérapie puis que je ne me sentais pas encore prête à aller en appartement toute seule, je me sentais encore trop fragile puis... Fait qu'elle m'a parlé de l'[hébergement de transition], comme quoi je pouvais continuer à faire mon cheminement puis être supervisée. » Il y a parfois une tension entre le besoin de support évoqué et le désir de vivre de façon plus ou moins autonome. Un troisième cas de figure est celui où le passage entre la situation précédente et la situation actuelle se vit dans la contrainte, pour différentes raisons. Ce peut être parce que les intervenant·e·s considèrent la personne « pas prête » ou parce que « le juge l'a dit ». Malgré leur petit nombre dans l'échantillon, on note que c'est ainsi que les personnes ayant une déficience intellectuelle décrivent leur expérience. En général, la situation actuelle ne leur convient pas.

Les participant·e·s ont parlé abondamment du moment de la transition et de ce qui a compté pour eux à ce moment clé. Des similitudes et différences apparaissent selon le « point de chute » des personnes rencontrées, qu'elles soient en logement autonome, en logement de transition ou en hébergement. Un fait saillant, commun à tou·te·s les participant·e·s, reste que demander ou accepter de l'aide pour de l'accompagnement résidentiel demande des sacrifices. On doit renoncer à une certaine liberté, à une certaine « fierté » à « se débrouiller » soi-même. La transition, même si, de l'extérieur, elle peut être considérée comme une « amélioration objective de la situation », vient aussi avec des renoncements et des sacrifices, quelle que soit la situation résidentielle. L'exigence de ce que l'on a appelé « travailler sur soi » à ce moment clé a demandé pour tou·te·s les participant·e·s des efforts considérables, et ils en parlent beaucoup.

Pour les personnes arrivées (après un nombre variable d'étapes d'une personne à l'autre) en logement autonome, plusieurs disent d'emblée avoir trouvé un appartement « tout·e seul·e ». C'est leur « débrouillardise », le fait d'être « pas mal proactif·ve » qui a permis de trouver un logement qui leur plaisait et qui répondait à leurs besoins. Au-delà de la débrouillardise, les personnes reconnaissent d'autres éléments nécessaires : bien sûr le fait de bénéficier d'un revenu additionnel, soit en cohabitant ou en bénéficiant d'une subvention au loyer, dans certains cas l'accompagnement incognito ou explicite des intervenant·e·s, un·e réel·le ami·e qui trouve un appartement « pas cher », un·e propriétaire « ouvert·e » qui accepte de « mettre mon nom sur le bail, parce que ma mère a pris une entente avec lui [ou elle] » ou encore la garantie légale offerte par un programme d'accompagnement.

[...] j'ai été pendant les trois premiers mois avec mon back sac, rien de défait. J'étais toujours prêt pour partir.

S'ajuster à la vie en logement n'est pas nécessairement évident pour les personnes rencontrées. Pour un homme avec une longue expérience en situation d'itinérance, les trois premiers mois en appartement ont été particulièrement difficiles : « [...] j'ai été pendant les trois premiers mois avec mon *back sac*, rien de défait. J'étais toujours prêt pour partir. » Durant ces semaines de transition, diverses stratégies sont déployées par les personnes rencontrées pour habiter en logement autonome : il leur faut « bâtir son logement » autant physiquement que symboliquement. Au-delà de l'aspect matériel, elles doivent « réapprendre à vivre comme si [j'avais] 18 ans. [Comme] si j'avais mon premier logement. » Pour plusieurs, être en logement autonome est une grande source de satisfaction. Une participante nous parle de sa « fierté de faire un repas [ou] juste de me promener, d'être dans mon logement, puis d'être bien ». Un logement autonome vient aussi avec des défis : être un·e bon·ne locataire, un·e bon·ne voisin·e, ne pas trop déranger, et même avoir des alternatives résidentielles lorsque ça va moins bien, comme

l'accès à un lit d'urgence pour éviter le pire lors d'une psychose, par exemple, et pour enfin reprendre « le pouvoir sur ma vie. »

La transition prend un sens différent pour les personnes qui sont dans un environnement résidentiel plus structuré, comme un hébergement d'urgence ou un logement de transition. Lorsque l'espace est limité (ce qui est d'autant plus le cas en hébergement ou en logement de transition), la transition s'accompagne du renoncement à des biens, parfois à des animaux. Dans les semaines suivantes, se maintenir en logement signifie principalement respecter des règles, parfois complexes et nombreuses, qui souvent dépassent ce qui est attendu d'un autre citoyen. On verra plus loin que la cohabitation joue un rôle important dans l'expérience qu'ont les participant·e·s du logement et de l'accompagnement résidentiel; renoncer à son espace personnel, à son intimité, constitue un sacrifice important que plusieurs n'acceptent que pour ne pas « être dans la rue ». Briser les règles ou entrer en conflit avec les responsables du loyer peut signifier la perte de son logement. Une personne ayant vécu un conflit avec un organisme communautaire qui a résulté en la perte de la subvention SRA nous rapporte ce que cela signifie pour elle : « Fait qu'au lieu de payer 105 [...] j'ai 665 de loyer à payer à part de l'électricité puis le chauffage. C'est pour ça que j'ai une coloc. Mais même avec une coloc on a 500 piastres chaque à payer [...] même à ça je n'y arrive pas. » Les rapports avec toute figure d'autorité sur le logement (propriétaires, administrateur·trice·s, concierges, intervenant·e·s, responsables d'organismes) sont au cœur de l'expérience d'« habiter quelque part » pour les personnes rencontrées. C'est donc le premier thème que nous aborderons dans l'analyse du quotidien en logement.

Le logement au quotidien en quatre dimensions

Rapport aux figures d'autorité

Les rapports aux figures d'autorité diffèrent selon le type de logement occupé par les personnes accompagnées. Pour celles en logement privé subventionné, différents types de rapports sont évoqués avec les propriétaires. C'est parfois « un PDG, une boîte », « un fantôme ». Si parfois « on ne le connaît quasiment pas [malgré qu'il] vient tout de

suite réparer », d'autres fois « on le voit souvent, il vient faire le gazon, il vient travailler dans le bloc [...], il est quasiment tout le temps ici ».

Des rapports de violence peuvent apparaître dans les relations entre propriétaires et locataires, ce qui est le cas pour une participante, qui a subi une agression sexuelle de la part de propriétaires lorsqu'elle était en défaut de paiement. Sans qu'il y ait violence, un certain rapport d'abus peut s'établir : « J'ai déménagé une fois à cause qu'il y avait de la moisissure dans l'autre. Puis mon propriétaire, il m'avait répondu : "Je vais te mettre de la peinture magique." » Le ou la propriétaire est souvent vu·e comme une figure à laquelle les participant·e·s doivent prouver leur mérite et auprès de qui ils ou elles doivent trouver ou retrouver une crédibilité perdue, parfois à cause de manquements antérieurs (défaut de paiement, mauvais crédit), mais le plus souvent simplement en raison de préjugés. Lors d'une rencontre initiale avec un propriétaire, un participant nous dit qu'« au début, la personne ne m'avait pas fait confiance, parce qu'elle m'a vu l'allure, puis elle m'a vu les tatous ». Les jeunes, par exemple, peuvent aussi être discriminé·e·s par les propriétaires de logement simplement du fait de leur jeunesse.

Les rapports aux figures d'autorité sont différents pour les personnes résidant dans un logement ou un hébergement associé à un organisme communautaire. Plusieurs expriment une confusion entre le rôle des intervenant·e·s autour de l'aide et du soutien, et celui de responsable du logement. La capacité à garder le logement devient alors avant tout tributaire de la capacité à respecter les règles. Si, pour certain·e·s, ces règles sont vécues de façon positive et permettent d'offrir une structure nécessaire à leur quotidien, elles sont pour d'autres extrêmement contraignantes, car « on donne quasiment sa vie en rentrant là ».

Bien-être et sécurité

La deuxième dimension est celle du bien-être matériel et, avant tout, de la fonction de sécurité du logement. Cette notion de sécurité prend différents sens et peut être liée à différents aspects, parfois inattendus, du logement. La sécurité réfère à la possibilité d'avoir un espace de vie à soi, où l'on est moins exposé physiquement au monde extérieur, mais aussi à des aspects comme la sécurité matérielle, alimentaire et financière. Finalement, la sécurité est également psychologique, et dépend des nombreuses sources d'incertitude présentes au quotidien.

« Je commence tranquillement à apprendre à relaxer puis à trouver la vie belle. »

Avoir un espace de vie à soi où l'on est moins exposé·e physiquement au monde extérieur, pouvoir s'y sentir en sécurité : ce thème revient dans plusieurs entrevues et peut se référer à la fois à l'insécurité vécue auparavant en situation d'itinérance comme telle, ou à des expériences antérieures marquées par la violence. Par exemple, un homme a dû changer de quartier et s'éloigner d'un lieu et des rapports qui ont été une source d'insécurité dans sa vie (en lien avec le trafic de la drogue). Dans son cas, le « stress » du passé a cédé la place à autre chose : « Depuis que je suis ici, j'ai réglé mes affaires [...] J'étais tellement stressé quand je suis arrivé [...] Je commence tranquillement à apprendre à relaxer puis à trouver la vie belle. Tranquillement. Tu sais à un moment donné, je ne la trouvais plus belle la vie. »

La grande majorité des participant·e·s sont dans un moment de leur vie où leur bien-être matériel (ou



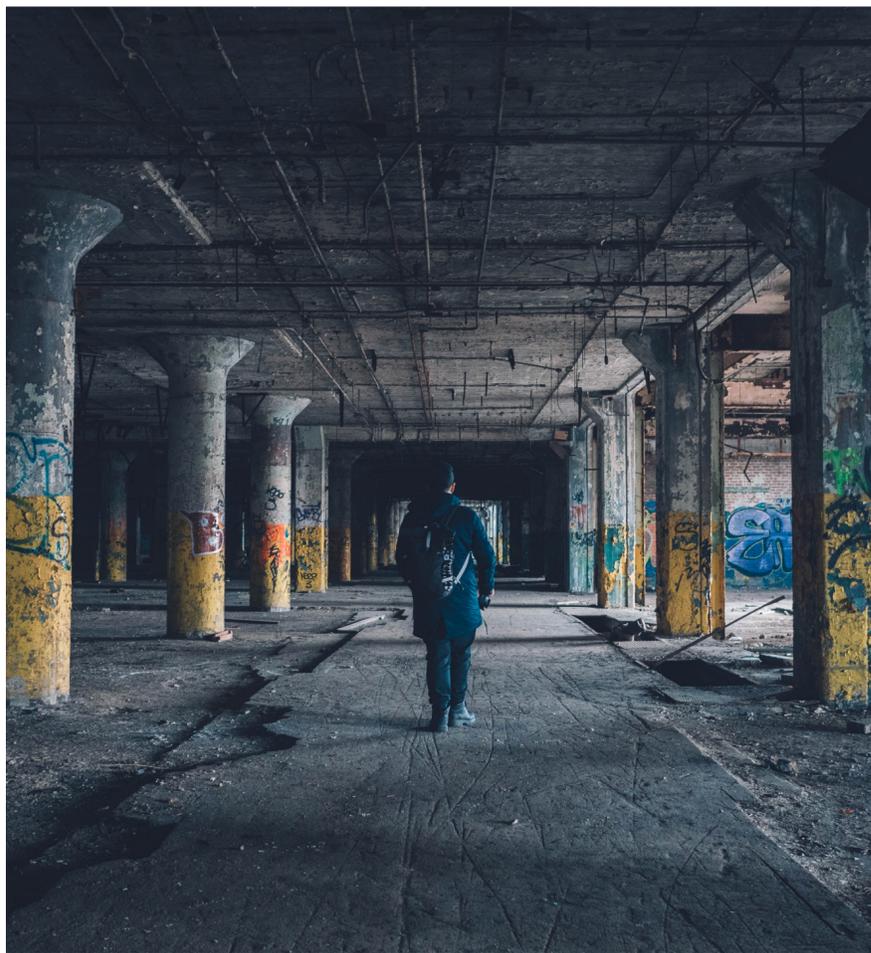
© Orlova Maria sur Unsplash

minimalement la qualité de leur environnement physique) s'est considérablement amélioré : appartement « propre », « assez grand », « lumineux ». Certes, il y a des exceptions où le logement ne convient pas pour différentes raisons. En milieu urbain surtout, on retrouve des logements « pas du tout insonorisés », où l'on souffre de la chaleur extrême en période de canicule. Au-delà des murs, l'environnement immédiat a également un effet sur le sentiment de sécurité. Si plusieurs personnes participantes sont logées dans des « blocs tranquilles », d'autres, surtout en milieu urbain, le sont dans des immeubles « *rock'n roll* » où elles se sentent plus ou moins en sécurité en raison des comportements des autres résident·e·s. En termes de voisinage ou de quartier, ce n'est parfois pas tant la sécurité « objective » qui compte (un taux de criminalité élevé, par exemple), mais surtout le nécessaire éloignement d'espaces vécus comme non sécuritaires, l'importance d'être « sorti du quartier où est-ce que j'ai été violenté », ou encore de réseaux sociaux perçus comme négatifs ou nuisibles. Habiter près de « son » hôpital ou de son médecin de famille peut ainsi être une priorité par besoin de sécurité : « J'ai besoin de rendez-vous médicaux, il faut que je sois proche des hôpitaux, dans le centre-ville [...] Fait que j'ai trouvé [cet appartement]. » Pour les personnes qui sont loin de l'hôpital ou qui ont des problèmes de mobilité, cette proximité est aussi un enjeu économique, par exemple, afin de ne pas devoir trop dépenser pour le transport : « on parle de présences à l'hôpital de 3 à 4 jours/semaine, à 30 à 40\$ [frais de transport accompagné] avec un chèque de 622\$, par mois! Ouf! »

« c'est dur 1 000\$ par mois. C'est rough, puis ça m'écoeure aller dans les centres alimentaires. »

La sécurité en logement prend un autre sens lorsqu'elle est évoquée sous l'angle de la sécurité financière, matérielle ou alimentaire. Une subvention au loyer, quelle que ce soit sa provenance, est souvent évoquée comme source importante de sécurité, et l'amélioration du bien-être matériel lui est en grande partie attribuée. Un participant nous relate que, sans elle, « avec le revenu que j'ai, je serais encore dans la rue.

Parce que juste le prix des loyers là, c'est... Même le prix des chambres, il ne te reste quasiment plus rien à manger. » Par contre, malgré la subvention, « il n'y en a pas jusqu'à la fin du mois », « c'est serré » et, pour plusieurs, on « ne mange pas beaucoup ». Les coûts de leurs loyers se situent entre 199\$ et 259\$ par mois. Il n'est pas précisé pour tout le monde si les charges (électricité, eau chaude) sont incluses. Sans la subvention, la plupart des personnes ne pourraient donc pas payer leur loyer dont les prix grimpent au-dessus de 500\$. Même avec la contrainte sévère à l'emploi : « c'est dur 1 000\$ par mois. C'est *rough*, puis ça m'écoeure aller dans les centres alimentaires. » Les conséquences du manque de revenu peuvent être néfastes à plusieurs égards, avec le risque de retourner vers un passé qu'on a voulu laisser derrière soi : « Pas de revenu, là, tu ne manges pas, tu es malade, tu vas dans la rue, tu fais de la criminalité. »



© Andrew Amistad sur Unsplash

La précarité matérielle constitue une forme d'insécurité bien réelle malgré la « débrouillardise » dans l'utilisation des ressources de dépannage, d'aide alimentaire et vestimentaire. On doit « rester réaliste tout le temps » et « tout le temps budgéter », « faire attention », « se surveiller ». Dans cette situation, on peut s'imaginer qu'au moindre imprévu, ce fragile équilibre risque d'être perturbé. La gestion des imprévus peut avoir des conséquences importantes sur le quotidien des personnes. Une des femmes, dont le revenu est d'environ 644\$ par mois,

donne l'exemple de son déménagement : « J'étais supposée avoir quelqu'un qui m'aide, mais il a annulé [annulé] à la dernière seconde, fait qu'il a fallu que je me paie un transport. »

Bien-être émotionnel et socialisation

Une troisième dimension du logement au quotidien est celle du bien-être émotionnel que celui-ci apporte, en lien avec les thèmes d'intimité et de cohabitation. Plusieurs participant·e·s évoquent comment leur expérience d'« habiter quelque part » dépend de leurs rapports aux autres habitants (ou à l'absence d'autres personnes) dans leur logement.

Un premier constat : entre vie collective et vie solitaire, d'autres façons d'habiter (en couple, en famille au sens large, en colocation) sont peu présentes dans les discours des participant·e·s, à quelques exceptions près. Selon leur parcours, plusieurs vivent donc ou ont vécu des situations où l'on doit « partager une chambre de bain à 3, 4 personnes, partager la cuisine aussi, le frigidaire, partager tout, autrement dit ». Des situations vécues souvent comme intrusives, heurtant le besoin d'intimité. Les personnes évoquent cette vie collective de façon ambivalente, entre les tensions et conflits quotidiens, et l'appréciation des activités de groupe « bien plaisantes ». Encore faut-il que ces activités collectives aient un sens pour la personne, ce qui n'est pas le cas pour tous.

“ **Se retrouver seul·e chez soi,
« bien c'est pas mal un cadeau »** ”

Pour les participant·e·s qui se retrouvent seul·e·s en logement, on peut par conséquent tenir à son intimité retrouvée, vouloir contrôler qui a accès au logement, ne pas vouloir « commencer à se tenir chez quelqu'un ou que quelqu'un se tienne ici », vouloir qu'il y ait « moins de monde qui savent où est-ce que je reste ». Se retrouver seul·e chez soi, « bien c'est pas mal un cadeau », on est « quand même bien toute seule » et on « aime mieux voir le monde dehors, leur dire bonjour ». Ce thème trouve un écho dans la dimension précédente du quotidien en logement, soit l'importance de la sécurité sous toutes ses formes.

Pour plusieurs, des liens émergent entre la violence vécue dans le passé, la présence du besoin de sécurité et le désir de contrôler qui connaît ou a accès au logement.

En contrepoids au désir d'intimité, celui d'établir des relations sociales significatives, entre autres avec les personnes qui étaient présentes dans leur vie avant la transition, demeure très présent chez un certain groupe de participant·e·s. Le contexte, surtout en fonction des différentes règles associées au logement, ne s'y prête pas toujours. L'ambivalence entre le désir de protection (par exemple, face à un·e ex-conjoint·e violent·e) et le désir de ré-établir des liens significatifs une fois une certaine stabilité retrouvée, est présente dans plusieurs récits des participant·e·s. Ce thème sera abordé plus en profondeur dans le chapitre D portant de façon spécifique sur les relations sociales.



© Katherine Chase sur Unsplash

Un tremplin pour l'action

Les trois premières dimensions indiquent que l'expérience d'habiter se décline autour de deux axes : un premier axe individuel, où des valeurs de choix, d'intimité, de sécurité, de protection dominant, et un axe relationnel, centré sur les rapports sociaux significatifs où la personne est reconnue et appréciée, à l'intérieur et à l'extérieur du logement.

Il est donc logique que la plupart des participant·e·s vivant seul·e·s mentionnent un désir, parfois vécu comme une exigence, de sortir du logement pour « socialiser ». La pauvreté, l'absence de travail, l'état de santé ou un traitement médical à domicile peuvent enfermer dans le logement, ce qui pose des risques pour la santé et le bien-être. Comme le mentionne une femme, il faut « faire quelque chose pour sortir de la maison parce que j'étais après devenir folle ».

Pour certain·e·s participant·e·s, surtout lorsque l'arrivée en logement est récente et qu'elle a été précédée de violence, le désir de rester chez soi et de « profiter de ma quiétude » domine. Le besoin de se retrouver en sécurité face aux autres, mais aussi face à soi-même, lié à la fonction de protection que peut offrir un logement, a alors préséance sur une éventuelle fonction d'intégration sociale. À plus long terme, toutefois, un participant note comment ce besoin de sécurité et de protection peut devenir paralysant :

« Je suis allé là pour être sûr d'avoir une place safe. Puis là on s'assoit, puis là on veut comme le savourer, le fait qu'on a un break. Je ne sais pas c'est où est-ce qu'on... Pourquoi qu'on reste jammé dans l'appart, puis qu'on ne bouge plus. Mais je te dis on ne bouge plus, je fais pareil des choses, mais les moves à faire pour que ça avance, puis que t'sais... Est-ce que je suis damné parce que je suis un toxicomane ou je pourrais faire quelque chose de bien, puis d'autre chose que d'être enfermé chez nous? »

L'avenir : stabilité, permanence, mobilité, incertitude

Au fil des entretiens, plusieurs participant·e·s évoquent l'avenir et ce qui les attend en matière de logement. L'avenir de la personne au plan résidentiel est nécessairement lié à son parcours antérieur et au sens que prend pour elle l'expérience d'« habiter », entre les axes individuels et relationnels précédemment mentionnés. En fonction de l'histoire de vie des participant·e·s, de leur conception des notions de sécurité, d'intimité, de cohabitation, de relations sociales, le sens que prend leur expérience actuelle en logement varie.

Certaines personnes parlent d'une impression d'être arrivées quelque part où « on est bien » et où on mène (et veut mener) « une petite vie normale », « plus relaxe », « tranquille » ou même « avoir une stabilité ». On peut en « avoir assez » du passé. Le logement peut être devenu un « endroit sûr » : « C'est que ça donne une stabilité. Ça, c'est la première des choses. La deuxième chose... Avoir un point de ralliement [...]. Je sais qu'aujourd'hui mon endroit sûr, c'est ici. Fait que ça, ça me donne de la sécurité. »

Pour un autre groupe de personnes, le logement semble constituer une simple pause dans une trajectoire de mobilité, de mouvance, de globe-trotteur ou de fuite. Ce sont les différences entre les témoignages des jeunes et des personnes plus âgées qui sont les plus saillantes en ce qui concerne le sens du « chez soi », de l'« habiter », souvent vécu comme une « première expérience » par les jeunes à l'instar d'autres « premières fois » : un « premier emploi à vie » ou « la première fois que je vivais dans une ville ». L'idée de l'expérimentation, des essais et des erreurs, émerge de façon importante. Les jeunes rencontré·e·s ne se représentent donc pas leur situation résidentielle actuelle comme permanente, contrairement à plusieurs des personnes plus âgées.

Pour plusieurs, se stabiliser peut constituer une épreuve, leur passé de mobilité résidentielle a laissé des traces. Plusieurs ont laissé des enfants, une mère, des ami·e·s un peu partout au Québec ou ailleurs, avec qui ils et elles ont gardé un contact tant bien que mal. Une participante évoque bien cette ambivalence :

« J'ai trouvé ma stabilité dans mon instabilité et c'est plus rassurant pour moi, parce que c'est normal de ne pas savoir ce qui m'attend demain. Et c'est plus rassurant que de savoir à l'avance le programme de demain et que je vais être à la même place. Ça c'est insécurisant. »

Enfin, ce qui émerge le plus clairement quand on parle de l'avenir est l'abondance des sources d'incertitudes, peu importe la situation. Si on ne peut payer son loyer qu'en cohabitant avec un parent âgé et grâce à la garantie financière et légale offerte par cette situation, la stabilité résidentielle est tributaire de la bonne santé de ce parent.

Il en va de même avec des subventions au loyer qui ont une date de fin. Demeurer en logement de transition, surtout si l'échéance est plutôt courte, vient aussi avec son lot d'incertitudes : « Après 3 ans, ça passe vite 3 ans. Puis là qu'est-ce qu'il faut que je fasse, il faut que je retourne travailler. T'sais je ne veux pas être assis puis oups! Hostie! Il me reste deux mois puis... » L'échéance peut aussi être liée aux capacités physiques, par exemple, à la capacité à monter des escaliers ou à effectuer certaines tâches dans le logement ou l'immeuble. Tout en étant une source de sécurité, être dans un programme SRA avec une subvention au loyer peut générer la crainte de la perdre. Selon un homme qui avait des voisins dérangeants, des « fêtards », il ne pouvait pas déménager car il craignait de perdre sa subvention. Le programme SRA dont il fait partie ne permet pas de relogement : « Parce que le SRA appartient à l'appartement ici [...] Fait que c'est le propriétaire qui en bénéficie. Si moi, je sors, bien il va en mettre un autre à ma place [...], je ne peux pas demander de déménager. Ça, j'ai trouvé ça dur. » Heureusement, les voisins dérangeants ont quitté leur appartement.



© David Von Diemar sur unsplash

Pratiques d'accompagnement positives, selon les personnes accompagnées

Nous concluons cette section par une synthèse des pratiques d'accompagnement vécues comme positives dans la sphère du logement.

D'abord, les témoignages rendent bien compte que répondre aux besoins de sécurité exprimés passe nécessairement par une compréhension approfondie et multiple de ce que signifie « être en sécurité ». À travers toutes les étapes que peut comporter le soutien en logement, une intervention qui ne s'impose pas, qui évite l'autoritarisme et la prescription, est appréciée. L'idée de l'« invitation » dans les pratiques d'accompagnement résidentiel est celle qui revient dans la majorité des témoignages. Ce principe peut signifier être invité·e à recevoir des services plutôt que d'y être dirigé·e et celle de pouvoir, à son tour, inviter l'intervenant·e (à entrer chez soi, à recevoir une demande supplémentaire). L'invitation peut être présente à différents moments de l'accompagnement résidentiel.

Un participant nous témoigne de son entrée en services : « j'avais parlé à une travailleuse de rue, que j'étais en chambre puis tout. Puis elle a dit : "Bien on aurait un programme pour toi, que tu pourrais avoir ton appartement à toi, aimerais-tu mieux ça?" » Par la suite, l'invitation à recevoir des services lors de la recherche d'un logement, des visites à domicile, des interventions sociales ou de santé additionnelles est mise de l'avant. Quel que ce soit leur milieu de vie, les visites surprises dans la chambre ou le logement sont vécues de façon particulièrement négative, surtout par les femmes. L'importance de visites effectuées de façon planifiée, sur invitation, sans coercition ni « surprises » est cruciale et permet de renforcer le sentiment de sécurité.

Par ailleurs, nous avons bien vu que la sécurité n'est pas seulement vécue par les participant·e·s sous l'angle des quatre murs du logement, mais également de façon plus large, en lien avec la sécurité matérielle et alimentaire. Les personnes rencontrées ont évoqué de façon positive certaines pratiques spécifiques qui répondent aux besoins matériels. Le transport par l'intervenant·e (surtout en milieu rural), la confiance, le soutien à la gestion du budget et l'aide à la résolution des problèmes quotidiens sont les plus fréquemment nommés. Au-delà de ces exemples concrets, une démarche réflexive sur les multiples sources d'incertitude s'impose. Tenter de cerner les sources d'insécurité potentielles et en discuter avec la personne accompagnée est primordial. Par exemple, l'accompagnement dans les démarches judiciaires

pour « des histoires de cour à régler » dans une autre ville permet d'éviter de « tomber [en] mandat » et d'être « embarqué », ce qui entraîne fréquemment la perte du logement.

Le deuxième thème qui ressort en matière de logement, est l'importance de celui-ci comme lieu de relations sociales, en lien avec les notions d'intimité et de cohabitation. Nous avons abondamment parlé au Québec de la désaffiliation comme processus central dans notre compréhension de l'itinérance. Les participant·e·s se situent à différents moments de ce processus. Les jeunes que nous avons rencontré·e·s mentionnent plus fréquemment leurs proches, qui peuvent leur offrir un soutien émotionnel et les accompagner dans les services. Pour d'autres, le processus de désaffiliation semble relativement avancé. Un participant nous illustre bien le rôle de substitution que peuvent jouer les intervenant·e·s lorsqu'un processus de désaffiliation avec la famille s'opère :

« T'sais, les premières hospitalisations que j'ai eues, ça n'existait même pas ça, je pense, ce service-là [accompagnement résidentiel]. Je ressortais tout seul avec mes problèmes. Puis il fallait que je les jongle. Puis c'était difficile, puis je me sentais ... Je n'ai pas beaucoup de famille, puis là, je n'en ai plus pantoute. »

Le rôle de l'intervenant·e devient donc central. Le soutien émotionnel au quotidien ne varie pas en fonction de la situation résidentielle ou du milieu de vie. Le besoin de « ventiler », est tout aussi présent lorsque la personne vit en cohabitation ou en collectivité, que lorsqu'elle vit seule, soit parce qu'elle est isolée ou parce qu'elle évite de discuter de ses problèmes pour ne pas ennuyer les autres. Plusieurs des personnes rencontrées mentionnent l'importance du rôle de modération, d'intermédiaire, voire de défense, dans les rapports avec des figures d'autorité (propriétaires, aide sociale, représentant·e des fournisseurs de services, institutions financières).

En effet, comme la majorité des personnes expriment vivre un « déficit de confiance » ou de reconnaissance, une part de l'accompagnement résidentiel peut diminuer les impacts de ce « déficit de confiance » qui persiste dans le temps en faisant reposer une partie de cette relation de confiance sur une équipe ou un·e intervenant·e. Aussi, au vu d'une certaine confusion évoquée par les participant·e·s lorsqu'une même personne porte à la fois le chapeau d'aide ou de soutien et celui de figure d'autorité en matière de logement, cela nous amène à penser nécessaire la séparation entre ces rôles.

En hébergement comme en logement de transition ou autonome, toutes les personnes rencontrées identifient des services qui ont influencé leur capacité à trouver, à garder et à habiter un logement. Un aspect transversal des pratiques et services perçus comme favorables à une situation en logement satisfaisante, positive, qui répond à leurs besoins, est l'accompagnement personnalisé, une approche centrée sur la personne dans sa globalité. Si les principes de l'approche Logement d'abord incluent l'utilisation du rétablissement en santé mentale, qui est un modèle bien circonscrit, les témoignages recueillis donnent des indices sur la façon d'offrir de tels services globaux et personnalisés à toute personne, qu'elle vive ou non avec un problème de santé mentale. On note l'importance de reconnaître explicitement les sacrifices qu'impose toute transition résidentielle, même si celle-ci peut sembler, objectivement, comme une « amélioration ». Les demandes formulées « à reculons », ainsi que le rejet de toute aide proposée, peuvent être comprises sous cet angle. Cette approche par les forces signifie également que l'attitude de l'intervenant·e ne doit pas dépendre du résultat de l'accompagnement ou de l'intervention. Aborder toute situation, tout accompagnement en reconnaissant les forces de la personne de façon concrète et explicite est donc important aux yeux des personnes rencontrées.



© Zach Reiner sur unsplash